



## Programmation moteur/jour

Mois d'Octobre

C8/C9 = 40

C10/C11/C13 = 205

TOTAL = 245

PR / CKD (Tous types)  
Mois de d'Octobre

Arbres à cames: 629  
Vilebrequins: 693  
Culasses: 350  
Bielles: 81  
Blocs: 202

## MOTEURS EXPÉDIÉS

Septembre:  
5133 moteurs

VOLUME TOTAL  
à fin Septembre 2022 :  
33 984 moteurs

## TRANSPORTS SPÉCIAUX

Septembre: 445 038 €  
TOTAL: 2 568 858€

## INFORMATIONS DIRECTION

### Intérimaires/prêt de personnel:

Nous avons 333 intérimaires dans notre établissement.

### Entretien annuel:

660 entretiens individuels ont été réalisés.

### Intéressement:

A ce jour, la prime d'intéressement 2022 s'élève à 132€. La prime AGAMUS n'étant pas encore « officiellement » acquise.

### Programmation prévisionnelle 2022:

A ce jour, le prévisionnel de production de 2022 est de 46002 moteurs.

### Heures supplémentaires obligatoires:

La direction a programmé de nouvelles heures supplémentaires obligatoires sur le mois d'octobre. Les jours concernés sont le 7, 8, 14, 15, 21 et 22 octobre 2022.

La CGT a donné un avis défavorable lors de la consultation des élus CSE et prendra ses responsabilités suite à cette annonce !!!

Prochain CSE Ordinaire: Vendredi 21 octobre 2022.

## Question CGT

### Véhicules de service:

*Nous vous demandons de mettre à disposition des salariés de FPT les véhicules de service au même titre qu'une certaine catégorie de personnel qui a pu en bénéficier au mois d'aout.*

**Rép. Direction :** «*Non, les véhicules de service ne seront pas mis à disposition des salariés.*»

### Affaire des plaquettes:

*Comme déjà évoqué lors du CSE de février 2022, nous vous demandons de mettre à disposition des organisations syndicales les éléments d'enquêtes sur l'affaire des plaquettes.*

**Rép. Direction :** «*Nous ne donnerons aucun élément.*»

### Courrier Direction FPT:

*Lors du CSE de juin 2022, vous nous avez présenté et lu un courrier suite à notre action avec Médiapart concernant les heures supplémentaires. Nous demandons que votre intervention soit notifiée ou annexée dans le procès-verbal.*

**Rép. Direction :** «*Oui*»

### Budget Promotion Développement:

*Comment est composé le comité qui prend les décisions pour les changements de coefficient ?*

**Rép. Direction :** «*La directrice de l'entreprise, la directrice des ressources humaines et les chefs de service font partis du comité.*»

*Sur quelle base déterminez-vous un changement de coefficient ?*

**Rép. Direction :** «*Nous faisons une cohérence entre l'emploi, le coefficient et le salaire.*»

*Quel est le nombre de salariés qui ont changé de coefficient par catégorie professionnelle ?*

*Combien de demandes de changement de coefficient ont été proposées et combien ont été acceptées ?*

**Rép. Direction :** «*Les arbitrages ne sont pas encore faits, nous ne pouvons pas répondre à vos questions.*»

### Travail en nuit fixe:

*Nous demandons de respecter la période des quatre mois concernant le travail en nuits fixes afin de permettre le renouvellement des salariés volontaires.*

**Rép. Direction :** «*La période a été portée à 6 mois pour la prime de dégressivité. Nous ferons un suivi des salariés volontaires pour travailler en nuit fixe.*»

### Embauche:

*Par rapport aux volumes actuels et aux prévisions de 2023, nous vous demandons l'embauche des intérimaires.*

**Rép. Direction :** «*Nous avons un prévisionnel de 45 embauches cette année dont 30 opérateurs.*»

*La direction annonce qu'elle ne respectera pas le paragraphe sur le nombre d'embauche signé par FO et le SNI lors des NAO dans l'indifférence la plus totale de ces deux organisations syndicales.*

### Clause de non-sollicitation:

*Avez-vous une réponse à nous transmettre suite à notre mail du 02 septembre 2022 concernant l'existence ou pas d'une clause de non-sollicitation entre FPT et les prestataires internes ? Si oui, avec lesquels et quelles sont les conditions ?*

**Rép. Direction :** «*Oui avec ISS, la clause est de 6 mois.*»

**La CGT**

Le 27 septembre 2022